

Les infos de la Ville de Seraing

PERMIS ACCORDÉ POUR LA RECONVERSION DES ATELIERS CENTRAUX

L'Echevine de l'Urbanisme, Déborah Gérardon, au nom du Collège Communal, l'annonce avec satisfaction : **«une nouvelle étape vient d'être franchie dans la concrétisation du Master Plan, le permis est accordé pour la reconversion des Ateliers Centraux, dans le quartier d'Ougrée.»**

sont amenées à s'y implanter que de zone de délestage pour toute la région du Condroz, le parking sera en effet connecté à la ligne de train voisine du site (ligne 125A) ;

- l'aménagement d'une **traversée cyclo-piétonne dans la halle centrale**. L'objectif étant de créer un lien entre le nouveau Boulevard Ur-



Vue sur le projet des Ateliers Centraux et parking depuis le Boulevard Urbain - ©Baumans-Deffet

Le quartier d'Ougrée-bas est marqué par la présence d'un site de 4 hectares composé de plusieurs halles industrielles : les **Ateliers Centraux**.

Grâce aux financements européens (FEDER) reçus s'élevant à 7.9 millions d'euros, complétés d'un soutien de la **Province de Liège** sur proposition de **Liège Europe Métropole (LEM)** encourageant l'intermodalité provinciale pour 1.07 millions d'euros, ces halles vont faire l'objet d'une profonde reconversion.



Le projet porté par la **Ville de Seraing** a été dessiné par le bureau d'architecture et d'urbanisme **Baumans - Deffet sprl** et consiste en :

- la création d'un **parking voitures et vélos de 650 places gratuites** dans la halle Est. Ce dernier servira aussi bien de parking à l'usage du quartier et des diverses activités qui

bain qui sera construit à l'arrière des Ateliers Centraux et la rue Ferdinand Nicolay, située à l'avant.

Monsieur le Bourgmestre, Francis Bekaert, contextualise la rénovation à présent autorisée : **« ce projet fait en outre partie d'un plan complet de renouveau pour l'ensemble du quartier. Après le retour du train à Ougrée, il constitue une avancée supplémentaire vers une nouvelle mobilité à Seraing. En complément aux autres projets d'aménagement du parc de Trassenster, des salles de concerts de l'OM ou encore de la future passerelle cyclo-piétonne, il viendra renforcer le bien-être dans le quartier d'Ougrée ».**

« Nous misons également pour ce faire sur des séances de rencontres relatives aux fonctions à intégrer dans la halle centrale qui seront organisées prochainement avec les habitants et usagers du quartier. »

Quant au timing des opérations, l'Echevine Déborah Gérardon précise : **« Les travaux débuteront tout d'abord, dès cet automne, par une phase de désamiantage, à charge d'ArcelorMittal. La reconversion des halles interviendra courant 2021 et sera accomplie pour la fin 2023. »**

PROJET DE CONSTRUCTION ET D'OUVERTURE D'UNE NOUVELLE VOIRIE RUE DE TILFF : UNE RÉUNION D'INFORMATIONS ORGANISÉE LE 15 OCTOBRE 2020

La société Atlantis-Realty s.a. informe la population qu'elle prévoit d'introduire une demande de permis d'urbanisme de constructions groupées relatif à :

Projet immobilier comprenant la construction de plusieurs maisons et immeubles principalement destinés au logement (auquel s'ajoutent des services), et l'ouverture d'une nouvelle voirie, sur un terrain d'une superficie totale d'environ 3,5 ha, situé rue de Tilff, entre les numéros 1 à 7, à 4100 SERAING (BONCELLES).

À cet effet, une réunion d'information préalable sera organisée le **15 octobre 2020 à 19h00 à la Cité administrative - 6^e étage «Grande Salle» - Place Kuborn 5 à 4100 SERAING.**

En raison de la pandémie liée au Covid-19 et afin de garantir la sécurité sanitaire, **nous vous demandons de vous inscrire préalablement, au plus tard le 15 octobre 2020**, auprès du service de l'urbanisme de la Ville de SERAING : Personnes de contact ;

• **BRUZZESE (d.bruzzese@seraing.be 04/330.84.37)**

• **TODARO (b.todaro@seraing.be 04/330.86.92).**

Si le nombre d'inscrits dépasse la capacité autorisée pour la salle, une deuxième réunion sera organisée dans un délai de 5 jours ouvrables.

Retrouvez l'invitation de la réunion ci-dessous :

AVIS

REUNION D'INFORMATION PREALABLE A LA REALISATION D'UNE ETUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Ville de SERAING

DEMANDEUR : Atlantis-Realty SA

PERSONNE DE CONTACT: Joël Meersseman

OBJET: Projet immobilier comprenant la construction de plusieurs maisons et immeubles principalement destinés au logement (auquel s'ajoutent des services), et l'ouverture d'une nouvelle voirie, sur un terrain d'une superficie totale d'environ 3,5 ha, situé rue de Tilff, entre les numéros 1 à 7, à 4100 SERAING (BONCELLES)

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et R.41-1 du Code de l'Environnement, Atlantis-Realty SA vous invite à participer à la réunion d'information préalable relative à l'objet susmentionné et organisée :

**Le 15 octobre 2020 à 19h00
Cité administrative - 6^e étage « Grande Salle »
Place Kuborn 5 à 4100 SERAING**

Cette réunion d'information a pour objectif :

1. de permettre au demandeur de présenter son projet ;
2. de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
3. de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
4. de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Toute personne peut, dans un délai de 15 jours à dater du jour de la tenue de la réunion d'information, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences, en les adressant par écrit au Collège communal de la Ville de SERAING - Place Communale 8, en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie au demandeur, Atlantis-Realty SA, avenue Reine Astrid 92, 1310 LA HULPE, lequel la communique à l'auteur de l'étude d'incidences, le bureau CSD Ingénieurs Conseils, sis avenue des Dessus-de-Lives, 2 bte 4 à 5101 NAMUR.

En raison de la pandémie liée au Covid-19 et afin de garantir la sécurité sanitaire, nous vous demandons de vous inscrire préalablement, au plus tard le 15 octobre 2020, avec le service de l'urbanisme de la Ville de SERAING : Personnes de contact : M. BRUZZESE (d.bruzzese@seraing.be-04/330.84.37) et M. TODARO (b.todaro@seraing.be-04/330.86.92). Si le nombre d'inscrits dépasse la capacité autorisée pour la salle, une deuxième réunion sera organisée dans un délai de 5 jours ouvrables.